# Cahiers Voltaire

15

# Cahiers Voltaire

*Revue annuelle de la*

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

15

Ferney-Voltaire

2016

NATALIA SPERANSKAYA

# Les armoiries de Voltaire : marque de noblesse ?

L'analyse de trois reliures d'ouvrages de la bibliothèque de Voltaire, conservés à la Bibliothèque nationale de Russie, nous invite à soulever la question des armoiries de Voltaire. Une reliure armoriée, dont le premier plat représente l'ex-libris du propriétaire de la bibliothèque, relève souvent d'un présent honorifique. Or, Voltaire ne possédait pas d'ex-libris ni d'autre façon de marquer l'appartenance de ses livres. Nous avons alors constaté l'absence de toute étude spécifique sur le problème des armoiries de Voltaire.

La Révolution française a aboli les armoiries en tant que signe de privilèges féodaux. Maints roturiers détenaient des armes, selon les experts qui affirment de surcroît la banalité du phénomène, quand bien même cette généralisation reste discutable. D'après l'opinion commune, au XVIII^e siècle et encore plus de nos jours, les armoiries sont la marque insigne de noblesse. Les biographes n'ont pour autant jamais réellement éclairé la question de l'appartenance de Voltaire à ce corps. Nous nous sommes efforcée, autant que faire se peut, de combler ces deux lacunes.

Le monogramme « ADV » figure sur le premier plat de la reliure de *The History of reign of Charles V* (London, 1769), offert à Voltaire par son auteur, William Robertson[1]. Ce monogramme ne se trouve dans aucun autre livre de sa bibliothèque : il est donc, de toute évidence, l'œuvre du relieur – que nous n'avons pas pu identifier, la reliure n'étant pas signée – agissant sur commande de l'auteur (fig. 1). Ces initiales désignent « Arouet de Voltaire », nom que Voltaire ne pouvait que désapprouver dans les années 1760, même s'il avait pu l'adopter dans les années 1720, cette forme représentant un état intermédiaire entre son nom de baptême et son nom de plume. On sait le peu d'affection qu'il portait à son patronyme natal, « Arouet », nom roturier, évoquant en plus à l'oreille « roué » et « à rouer ». Les hommes de lettres et le public étaient certes conscients de son vrai nom – « le célèbre Arouet » est la manière dont Rousseau, par exemple, l'interpellait dans le *Discours sur les*

1. William Robertson, *The History of the reign of the emperor Charles V, with a view of the progress of society in Europe, from the subversion of the Roman empire, to the beginning of the sixteenth century*, London, printed by W. and W. Strahan, for W. Strahan, T. Cadell and J. Balfour, 1769, 3 vol. (cote : 9-275 ; *BV*, n° 2996). Concernant le don de ce livre, voir Mme Du Deffand à Voltaire, 20 décembre 1769 et 4 février 1770 (D16051, D16133).

*sciences et les arts* – mais, depuis les années 1720, Voltaire utilisait rarement la forme « Arouet de Voltaire » en dehors des documents officiels ou juridiques.

Les deux autres reliures armoriées ornent la seconde édition du traité de F. J. de Chastellux, *De la félicité publique*, et l'*Éloge de messire Guy-Louis-Henri, marquis de Valory* par C.-C. Courtin, l'un et l'autre parus en 1776[2]. Compte tenu de la haute opinion en laquelle Voltaire tenait l'ouvrage de Chastellux, confirmée par leur échange épistolaire, on ne saurait douter que l'exemplaire de la seconde édition, garni d'une reliure de maroquin aux armes du patriarche, ait été offert par l'auteur lui-même[3]. L'apparence de l'autre livre à reliure armoriée – maroquin vert, page de garde en soie – appelle à la même conclusion.

Les armoiries foulées en or de ces deux livres représentent les armes de Voltaire : trois flammes sur un écu ovale. Sur la reliure de Chastellux, l'écu est supporté par deux lévriers et surmonté d'une couronne de marquis. Sur celle de Courtin, l'écu est accosté d'un motif décoratif, sous une couronne de comte (fig. 2, 3).

Le catalogue de la bibliothèque décrit ses deux reliures ainsi : « d'or, à trois flammes de gueules[4] ; surmonté d'une couronne de marquis ; deux chiens d'arrêt pour supports » ; « même armoirie, sous une couronne de comte, sans supports »[5]. Cette description est inexacte : « d'or, à trois flammes de gueules » est le blason du père de Voltaire, François Arouet. De plus, la couleur du champ de l'écu n'est pas marquée sur les reliures.

En comparant ces deux *ex-libris*, nous nous sommes demandé quelles étaient les vraies armoiries de Voltaire. Était-il même autorisé à les arborer ? Et que signifient ces couronnes correspondant à des titres nobiliaires différents ? Aucune recherche, parmi la vaste littérature voltairienne, n'éclaire ce sujet.

Le premier ouvrage qui, à notre connaissance, fait état des armoiries de Voltaire est le *Dictionnaire héraldique* de Charles de Grandmaison (1852). Son article « Flamme » cite, parmi les exemples, « Arouet de Voltaire – d'azur, à trois flammes d'or. Île de France[6] ». C'est sans doute de cette notice que provient l'indication

2. François-Jean de Chastellux, *De la félicité publique, ou considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire*. Nouvelle édition, revue, corrigée, & augmentée par l'auteur, Bouillon, imprimerie de la Société typographique, 1776, 2 vol. (cote : 5-10 ; *BV*, nº 723) ; Claude-Christophe Courtin, *Éloge de messire Guy-Louis-Henri, marquis de Valory, lieutenant-général des armées du roi prononcé en l'audience du bailliage d'Étampes, le 24 avril 1775, par M. G.****, s. l., 1766 [*sic* pour 1776] (cote : 7-1 ; *BV*, nº 890).

3. Notons que la première édition de cet ouvrage, également présente dans la bibliothèque de Voltaire, est aussi remarquable, par le sort qu'elle connut : richement annotée par le patriarche, elle changea à un moment donné de propriétaire et fut remplacée sur les rayons de l'Ermitage par un autre exemplaire, avec les marginalia copiées par J.-L. Wagnière ; voir *Corpus des notes marginales de Voltaire*, Berlin, Akademie-Verlag, 1983, t. II, p. 871, note 344.

4. Terme héraldique pour le rouge.

5. *Bibliothèque de Voltaire : catalogue de livres*, Moscou, Leningrad, Académie des sciences de l'URSS, 1961, p. 1166-1167.

6. Charles de Grandmaison, *Dictionnaire héraldique contenant l'explication et la description des termes et figures usités dans le blason, des notices sur les ordres de chevalerie* [...] *Suivi d'un Abrégé chronologique d'édits, déclarations, règlements* [...] *concernant le fait de la noblesse ; par L.-N.-H. Chérin*, Petit-Montrouge, J.-P. Migne, 1852, col. 373.

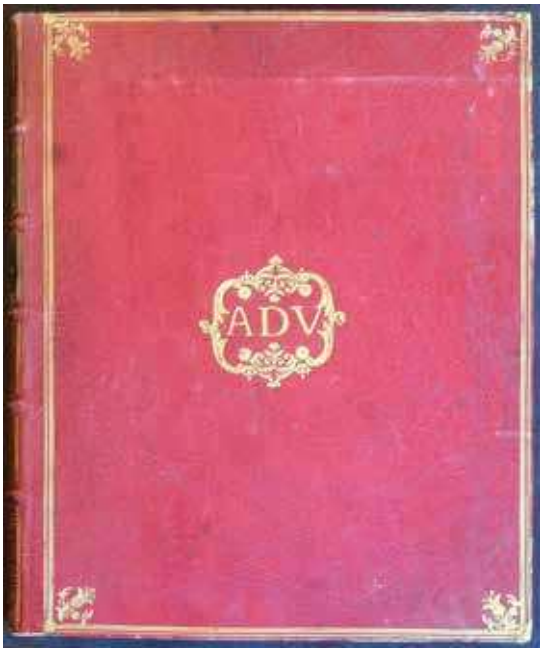


1. William Robertson, *The History of the reign of the emperor Charles V*, t. I, London, 1769. BNR BV 9-275 (gauche).

2. François-Jean de Chastellux, *De la félicité publique*, t. I, Bouillon, 1776. BNR BV 5-10 (centre).

3. Claude-Christophe Courtin, *Éloge de messire Guy-Louis-Henri, marquis de Valory*, [s. l.], 1776. BNR BV 7-1 (droite).

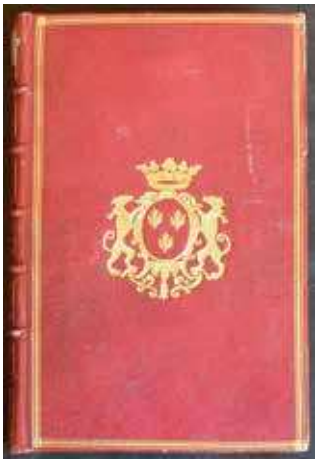

4. Cachet de Voltaire, dessin dans *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1869.

5. Cachet de la lettre au marquis d'Argenson, 18 juin 1740, IMV MS CD 85, D2239.

6. Cachet de la lettre à C.-J. de Loras Du Saix, baronne de Monthoux, 30 novembre 1763, IMV MS CD 455, D11519.

7. Cachet de la lettre à D.-L. de Constant de Rebecque, seigneur d'Hermenches, 10 mars 1759, IMV MS CD 332, D8167.

8. Cachet de la lettre à J.-A. Jullien Desboulmiers, 26 octobre 1764, IMV MS CD 484, D12165.

9. Cachet de la lettre à G.-C. de Laleu, 10 avril 1774, IMV MS CD 736, D17132.

10. Les armoiries de Voltaire et de Mme Denis sur le fronton du château de Ferney.

11. Les deux écussons des armoiries. Photo Sarah Dupont.

12. Les armoiries de Voltaire sur la couverture de *Voltaire. Discours prononcé par Theodore Besterman à l'inauguration de l'Institut et musée Voltaire*, Genève, 1954.